



Comité

# Père Jacques de Jésus

L'Église va bientôt canoniser les papes Jean XXIII et Jean-Paul II. Nous nous en réjouissons et en même temps nous constatons que la cause du Père Jacques n'avance guère depuis quelques années. C'est un fait. Ne soyons pas découragés pour autant car il n'y a aucune comparaison entre la cause du Père Jacques et celles des deux papes ! Aucune comparaison tant dans les moyens engagés que dans la notoriété.

Sur le Père Jacques, son histoire et celle de ceux qui l'ont entouré, il reste peut-être des éléments à découvrir. C'est ce dont témoigne l'article que nous publions dans ce numéro 31 de la Lettre du Comité Père Jacques de Jésus.

Nous remercions vivement Mme Braunschweig d'avoir accepté de reprendre un article publié dans une autre revue, fruit de ses multiples recherches sur l'histoire de la Résistance et la persécution des

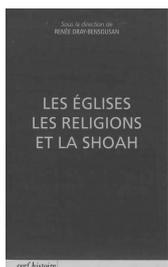
juifs dans la région de Fontainebleau. Nous savons ainsi que les trois enfants sont arrivés non pas en janvier, comme on le pensait, mais en mars 1943 au Petit Collège d'Avon. Il n'est pas impossible que d'autres découvertes se fassent.

Les années passent, bientôt 2014, et ce sera le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrestation du Père Jacques. Le Comité Père Jacques, le couvent des Carmes, avec l'aide possible de la Mairie d'Avon, envisagent des manifestations, dans le courant de l'année prochaine, pour honorer cet anniversaire. En 2015, l'autre anniversaire suivra.

Nous comptons sur votre fidélité et votre amitié, celles qui nous rassemblent dans le souvenir du Père Jacques.

Fr. Robert Arcas, ocd

## PUBLICATIONS :



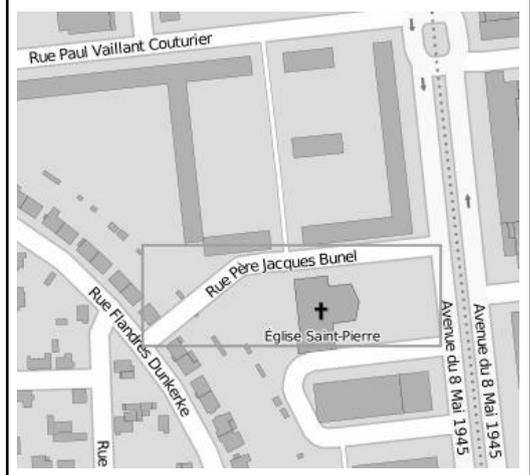
**Les Églises, les Religions et la Shoah**, Cerf histoire, sous la direction de Renée Dray-Bensoussan. Cet ouvrage aborde « les choix difficiles et les dilemmes que les responsables et les membres des différentes confessions chrétiennes et religions ont dû affronter face à la Shoah » (4<sup>ème</sup> de couverture). Le P. Didier-Marie Golay y signe un bel article sur le Père Jacques, ce que fut sa vie donnée, une vie exemplaire d'humanité dans l'enfer des camps nazis.



**Les grands témoins (2) en BD**, bayard jeunesse. Des bandes dessinées conçues par le magazine Filotéo, assorties de pages documentaires. Le Père Jacques est une des figures choisies dans cet album, aux côtés de S<sup>ur</sup> Emmanuelle, Dom Helder Camara, Frère Roger, Geneviève de Gaulle, Jean Vanier, et d'autres, au total « quinze personnalités qui ont marqué leur époque par une volonté inexorable : défendre la personne humaine en toutes circonstances. Et quel qu'en soit le prix » (4<sup>ème</sup> de couverture). Le scénario et les dessins des BD ont été réalisés par plusieurs artistes.

## RUE PERE JACQUES BUNEL AU HAVRE

La municipalité du Havre a décidé de dénommer une nouvelle voie « Rue Père Jacques Bunel » dans le quartier de Caucriauville (à l'est de la ville haute). Rappelons que le Père Jacques fut surveillant puis enseignant au collège Saint-Joseph du Havre entre 1924 et 1931.



# Hans-Helmut Michel, Maurice Sabatier, Jacques Halpern : nouveaux documents

Longtemps les trois enfants juifs arrêtés le 15 janvier 1944 au collège des Carmes en même temps que le Père Jacques sont restés des inconnus. Au début des années 1980, Guy de Vogüé, ancien élève ayant assisté à l'arrestation, réussit, par ses recherches tenaces, à retrouver leur identité réelle. Porteurs de faux papiers, Jean Bonnet s'appelait en réalité Hans-Helmut Michel, Maurice Sabatier Maurice Schlosser, et Jacques Dupré Jacques Halpern. En 1988, suite à l'enquête menée avec nos élèves du collège de la Vallée, Bernard Gidel et moi-même avons publié, dans le livre « Les déportés d'Avon ; Enquête autour du film de Louis Malle Au revoir les enfants », les photos de deux d'entre eux, ainsi que différents documents et témoignages. Après ce long silence de plus de 40 ans nous avons tenté de leur redonner une réalité, et

pourtant, sauf pour Hans-Helmut Michel, nous avons peu appris.

Depuis nous avons retrouvé, parfois par hasard, des documents que nous présentons ici.

## Hans-Helmut Michel

Lore Michel-Tourtebatte, sa sœur, avait raconté (cf. Les Déportés d'Avon, p. 13) qu'en octobre et fin décembre 1942 (date à laquelle il avait échappé à une arrestation et devint clandestin), Hans-Helmut (alias Jean Bonnet) avait fait un trimestre de 6<sup>ème</sup> au collège Rollin, alors qu'il habitait 4, rue Saulnier dans le IX<sup>ème</sup> arrondissement. Le document ci-dessous retrouvé dans les archives de cet établissement, aujourd'hui lycée Jacques Decour, en témoigne.

### Inscription de Hans-Helmut Michel au collège Rollin (actuel lycée Jacques Decour, Paris)

LYCÉE ROLLIN DEMANDE D'INSCRIPTION

Date : 24-6-42. Classe de 6<sup>ème</sup>

Nom de l'élève Michel Langue vivante anglaise

Prénoms Hans Helmut Jean

En qualité de (indiquer le prénom maternel)

Né le 6-11-30 à Frankfurt s/M. Nationalité allemande

Nom, Adresse et profession des Parents Madame Toni Rosenfeld - Michel épouse Saulnier, Paris 9<sup>ème</sup>

Nom et Profession du Correspondant

L'élève est-il Boursier ?

Est-il Pupille de la Nation ?

Frères ou sœurs dans les Lycées, Collèges ou Cours secondaires de garçons ou de filles

Etablissement d'où vient l'élève 5 rue Milton

Renseignements sur les études antérieures et observations directes

Signature et parenté de la personne qui fait l'inscription. Toni Rosenfeld - Michel

Pièces fournies : Acte de naissance sur papier timbré. Certificat de vaccination. Certificat de bonne conduite et de scolarité.

© Archives Lycée Jacques Decour

Le 24 juin 1942, Madame Toni Rosenfeld-Michel inscrit son fils Hans Helmut, Jean (Hans, c'est « Jean » en français), pour la rentrée scolaire suivante, en 6<sup>ème</sup>, au collège Rollin, dans le IX<sup>ème</sup> arrondissement.

Madame Toni Michel, veuve du père de Hans-Helmut, épouse Rosenfeld par son remariage, utilise les deux noms pour faire apparaître celui de son fils. Elle est arrêtée le 16 juillet suivant, lors de la rafle du Vel d'Hiv puis déportée à Auschwitz.



© Archives Hubert Bidou

Hans-Helmut Michel,  
4<sup>ème</sup> à partir de la gauche  
Cours de gymnastique à Avon fin de son année de  
6<sup>ème</sup>, début de l'été 1943

Le nom de Hans-Helmut Michel figure sur la plaque de son ancienne école primaire rue Milton, Paris (IX<sup>ème</sup>).

## Maurice Schlosser

Sa photo est absente du livre déjà cité (Les Déportés d'Avon). Elle n'a été retrouvée dans les archives des Carmes que quelques années après notre enquête de 1987-88.

Sortie en forêt de Fontainebleau classe de 5<sup>ème</sup>, 1943  
Maurice Schlosser à gauche



© Couvent des Carmes d'Avon

Maurice Schlosser (alias Sabatier), est né à Paris de parents juifs d'origine étrangère. Il demeurait au 11 bis rue Alfred Laurent à Boulogne-Billancourt, selon l'adresse indiquée pour sa mère, sur une liste établie à Drancy où elle a été internée à une date non précisée. On sait que Fejga Schlosser a été déportée, le 13 février 1943, par le convoi n°48. On ignore par quelle filière le jeune Maurice a été confié au Père Jacques. Son père, Arthur Schlosser, ingénieur chimiste, est venu voir son fils plusieurs fois, discrètement, à Avon, d'abord chez Madame Jourdain où l'adolescent a logé quelques jours, puis ensuite au collège. On sait qu'Arthur Schlosser a lui-même été caché, à la demande du Père Jacques, en Côte d'Or, à Asnières-en-Montagne, dans la ferme familiale d'un élève, Louis Paillard, ferme où il a travaillé comme ouvrier agricole, plus précisément gardien de vaches, comme en témoigne la lettre ci-contre. Cette lettre complète cet extrait du livre du Père Philippe, Le Père Jacques, martyr de la Charité, paru en 1947, (p. 332) : « En janvier 1944, le Père Jacques écrivait à Mlle J. : Recevez un tel qui va se proposer chez vous. C'est un ami. Faites pour lui ce que vous feriez pour moi. Il s'agissait du père d'un de nos enfants juifs. » C'est donc la famille Paillard qui héberge et cache, en janvier 1944, à la demande du Père Jacques (très peu de temps avant, ou juste après, son arrestation), Hubert Bidou, ancien professeur du Pe-

tit-Collège, réfractaire, et Arthur Schlosser, père de Maurice Schlosser, qui a pris l'identité de Jean Léoni.

Arthur Schlosser a survécu à la guerre et c'est alors seulement qu'il a appris l'arrestation de son fils. Il a fait des démarches après-guerre, en s'adressant au CDJC (actuel Mémorial de la Shoah) pour essayer de retrouver sa trace ; c'est à partir de cette demande que Guy de Vogüé a pu identifier les trois jeunes.

Échange épistolaire du 20 novembre 1983, entre deux anciens élèves du Petit-Collège :  
Louis Paillard répond à Guy de Vogüé, à propos du père de Maurice Schlosser.

Louis Paillard  
Asnières en Montagne  
21500 Montbard  
le 20 nov. 1983  
R le 24 Nov 83

Cher Ami,

Ton coup de téléphone l'autre jour m'a fait plaisir et rappelé une partie de mon enfance avec le Père Jacques.

J'étais entré au Petit Collège en janvier 1941 j'ai eu H. Bidou comme précepteur mais il est parti très vite chez les maquisards car nous avions souvent la visite de la Gestapo. Ils ont interrogé Jean Léoni père de Sabatier en lui disant : « vous êtes ingénieur chimiste, savez l'allemand » et comme il était mal habillé il s'en est tiré.

En 1944 mon père étant parti ce fut ma tante qui prit la direction de la ferme d'Asnières et décida avec le Père Jacques d'embaucher Bidou et J. Léoni qui devint gardien de vaches.

© Archives M. Braunschweig

Louis Paillard  
Asnières en Montagne  
21500 Montbard

Le 20 nov. 1983

### Transcription

« Ton coup de téléphone l'autre jour m'a fait plaisir et rappelé une partie de mon enfance avec le Père Jacques. J'étais entré au Petit-Collège en janvier 1941. J'ai eu H. Bidou comme précepteur mais il est parti très vite chez les maquisards car nous avions souvent la visite de la Gestapo. Ils ont interrogé Jean Léoni père de Sabatier en lui disant : « Vous êtes ingénieur chimiste, savez l'allemand et comme il était mal habillé il s'en est tiré. En 1944 mon père étant parti ce fut ma tante qui prit la direction de la ferme d'Asnières et décida avec le Père Jacques d'embaucher Bidou et J. Léoni qui devint gardien de vaches... »

## Jacques Halpern

Nous avons récemment trouvé plusieurs documents le concernant, lui ou sa famille.

Jacques Halpern (alias Dupré), l'aîné des trois élèves juifs d'Avon, est né à Paris de parents juifs polonais. Son père était chapelier. Avec sa famille, il habitait dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, 24 rue Guyton de Morveau. Lors de la rafle du Vel d'Hiv, ses parents, Abraham et Sosze Halpern, sont arrêtés, ainsi que son jeune frère, Claude, qui n'a pas encore 12 ans. Ils sont transférés le 20 juillet au camp de Beaune-la-Rolande où les parents sont déportés directement vers Auschwitz par le convoi n° 15 du 5 août 1942. Le jeune Claude fait partie de ces enfants laissés seuls dans le camp avant d'être finalement transférés à Drancy puis déportés. Claude Halpern part dans le convoi n° 25 du 28 août 1942 (voir documents ci-dessous). Jacques est le seul de sa famille à avoir échappé à la rafle du Vel d'Hiv et aux déportations de 1942.

Parmi les fiches du camp de Beaune-la-Rolande, celles (présentées ci-dessous) d'Abraham, le père,

de Sosze, la mère, et de Claude qui, à neuf jours près, n'a pas encore 12 ans lors de la rafle du Vel d'Hiv. Le nom des parents est mal orthographié, ainsi que sur une première fiche de Claude Halpern (non présentée ici), recopiée ensuite avec une orthographe rectifiée, mais avec le nom de sa rue déformé. Autre erreur, l'enfant, né à Paris, est de nationalité française. Après quatre jours au Vel d'Hiv, la famille Halpern, parce qu'avec un enfant de moins de 12 ans lors de l'arrestation, est transférée le 20 juillet 1942 au camp de Beaune-la-Rolande dans le Loiret. La mère et le fils ont les numéros d'ordre 104 et 105 : les enfants restent avec les femmes, la mention B 13 indique le numéro de leur baraque, alors que, pour le père, c'est la mention B 7. Les parents sont déportés de Beaune, le 5 août 1942, par le convoi n° 15, un convoi direct vers Auschwitz, leur fils étant laissé seul dans le camp du Loiret jusqu'au 26 août, date de son transfert à Drancy, pour être déporté à Auschwitz par le convoi n° 25 du 28 août 1942.

Et Jacques Halpern, le fils aîné, pourquoi et comment a-t-il échappé à la rafle du Vel d'Hiv ?

### Arrestation de la famille de Jacques Halpern lors de la rafle du Vel d'Hiv (les trois fiches des parents et de leur plus jeune fils, recto et verso)

B.7  
- HALPERN -  
CAMP de BEAUNE-LA-ROLANDE

N° d'ordre 110  
Nom HALPERN  
Prénoms Abraham  
Fils de  
Et de  
Date de naissance 10-1-1895  
Lieu de naissance Stanislaw  
Nationalité polonaise  
Profession Chapelier  
Situation de famille marié

Adresse avant l'internement Paris 13<sup>e</sup>  
24 Rue Guyton de Morveau

Pièces d'identité présentées  
Motif d'internement  
Autorité signataire de la décision dont il fait l'objet  
Date d'arrivée 20 JUILLET 1942  
OBSERVATIONS :  
Parti convoi du 5 AOUT 1942

B.13 - HALPERN -  
CAMP de BEAUNE-LA-ROLANDE

N° d'ordre 104  
Nom HALPERN  
Prénoms Sosze  
Fils de Michman  
Et de  
Date de naissance 2-1-1904  
Lieu de naissance Brest  
Nationalité française  
Profession cuisinier  
Situation de famille marié

Adresse avant l'internement 24  
rue Guyton de Morveau  
Paris 13<sup>e</sup>

Pièces d'identité présentées  
Motif d'internement  
Autorité signataire de la décision dont il fait l'objet  
Date d'arrivée 20 JUILLET 1942  
OBSERVATIONS :  
Parti convoi du 5 AOUT 1942

B.13 - HALPERN n°10  
CAMP de BEAUNE-LA-ROLANDE

N° d'ordre 105  
Nom HALPERN  
Prénoms Claude  
Fils de  
Et de  
Date de naissance 25-7-30  
Lieu de naissance Paris  
Nationalité française  
Profession  
Situation de famille

Adresse avant l'internement Paris  
24 Rue Guyton de Morveau

Pièces d'identité présentées  
Motif d'internement  
Autorité signataire de la décision dont il fait l'objet  
Date d'arrivée 20 JUILLET 1942  
OBSERVATIONS :  
Parti convoi du 26 AOUT 1942

Montage d'extraits des pages 67 et 68 du registre de l'École de Travail concernant Jacques Halpern

67

N° d'ordre	Noms et Prénoms.	N° Matricule	Date et Lieu de Naissance.	Profession.
1668	Halpern Jacques	28	14-7-1926 à Paris 6 <sup>e</sup>	chapelier.

68

Domiciles des Parents ou Tuteurs.	Entrée.	Sortie.	Observations.

Source : archives de l'École de Travail en dépôt au CDJC

Deux documents que nous ne connaissons que depuis deux ans nous donnent des informations. Il s'agit d'une part du registre de l'École de Travail de l'ORT (une organisation juive), 4 bis, rue des Rosiers à Paris, c'est encore de nos jours un établissement d'enseignement professionnel juif, registre sur lequel figure Jacques Halpern, né le 14 juillet 1926 à Paris IV<sup>ème</sup>, de nationalité française (puisque né en France), entré dans cette école pour apprenti, le 7 juillet 1942, (soit 9 jours avant la rafle), en tant qu'apprenti-chapelier, le métier de son père. L'adresse de ses parents, 24 rue Guyton de Morveau dans le XIII<sup>ème</sup>, est indiquée. Il en est parti le 5 mars 1943 car il aurait été « renvoyé de l'École ».

Les documents de la mairie d'Avon datent au 1er mars 1943 l'attribution de cartes de ravitaillement aux trois enfants juifs. Départ de Paris et arrivée à Avon coïncident donc pour Jacques Halpern et par conséquent pour les deux autres enfants puisqu'ils sont arrivés ensemble.

Le deuxième document est une lettre en interne au sein de l'UGIF (l'Union Générale des Israélites de France) organisme juif créé par Vichy à la demande des Allemands pour regrouper toutes les organisations juives. Il s'agit d'une enquête en interne suite à l'arrestation la veille, 22 juin 1944, du directeur de l'École (et de sa femme). Le Service 14 doit justifier (auprès des autorités alle-

Lettre du secrétariat de l'UGIF à son Service 14, le 23 juin 1944, faisant référence à Jacques Halpern.

1 - RL/SBL.

Le 23 Juin 1944.

SECRETARIAT GENERAL à SERVICE 14.

Suite aux incidents qui se sont produits hier à l'École de Travail et qui ont motivé l'arrestation de son Directeur, Monsieur LEWITZ, veuillez trouver ci-dessous les résultats de l'enquête officielle à laquelle nous avons procédé à ladite École :

"L'ancien élève de l'École de Travail HALPERN Jacques, né à Paris le 14 Juillet 1926, venu du 24 de la rue Guyton de Morveau, de nationalité française, chapelier de son métier, est rentré à l'École le 7 Juillet 1942 et fut signalé et inscrit dans le livre de Police sous le numéro d'ordre 15.

Ce garçon dont les parents sont déportés, séjourna à l'École jusqu'au 5 Mars 1943, date à laquelle il disparut sans donner de nouvelles et fut signalé comme d'habitude, dans un cas pareil, au Commissariat de Police, qui a d'ailleurs visé le livre de police.

Il ne s'agit pas d'un enfant confié par le Tribunal, mais au contraire d'un jeune qui s'est présenté spontanément demandant son hébergement à la suite de l'arrestation de ses parents."

Source : CDJC (archives YIVO-UGIF 6 MK 490-2 - 1071)

Le document ci-dessus reste mystérieux quant à l'histoire de Jacques Halpern. Suite à l'arrestation de Monsieur Lewitz, directeur de l'École de Travail, le 22 juin 1944, le secrétariat général de l'UGIF répond le 23 juin à son Service 14, le bureau de liaison entre l'UGIF et les autorités allemandes, sans doute après une intervention de ces derniers.

mandes ?) de la disparition de Jacques Halpern de l'école plus de 15 mois auparavant ; il serait la cause de l'arrestation du directeur. Les renseignements sont pris dans le registre de l'école de Travail (voir les documents présentés plus haut). Mais après enquête, le Secrétariat signale que Jacques Halpern a été présenté spontanément après l'arrestation de ses parents (lors de la rafle du Vél d'Hiv), ce qui semble ôter tout lien entre l'arrestation du directeur et la disparition de l'adolescent. Reste toujours à comprendre ce qui a été passé et la raison de la suspicion.

L'école de Travail accueille deux sortes de jeunes à partir de l'été 1942. Ceux qui sont venus librement, enfants isolés ou confiés par leurs parents. Et ceux qui sont dits « enfants bloqués » et ne peuvent quitter leur centre d'accueil juif (orphelinat, home d'enfants). Ce sont des jeunes confiés à l'UGIF par les autorités d'occupation et les autorités françaises (Préfecture de Police, voire Tribunal pour enfants de la Seine), « ces adolescents juifs arrêtés pour faits de délinquance<sup>1</sup> et devenus pupilles de l'UGIF » (dixit l'historien Michel Laffitte) et des enfants juifs dont les parents étrangers ont été arrêtés et déportés mais les enfants, français, confiés à l'UGIF par ces mêmes autorités. C'est le Service 14 de l'UGIF qui est tenu de suivre ces enfants et déclarer tout changement aux autorités allemandes ; mais, justement, la lettre de l'UGIF du 23 juin 1944, précise que Jacques Halpern n'est « pas [ô] un enfant confié par le Tribunal », donc n'est pas un enfant « bloqué ». En effet Jacques Halpern est entré à l'école de Travail le 9 juillet, soit 7 jours avant la rafle. Déjà inscrit pour apprendre le métier de son père, sans doute a-t-il été hébergé complètement après la disparition de sa famille lors de la rafle et, dans ce cas, il est un enfant « libre » isolé. D'ailleurs les recherches que j'ai effectuées aux archives du Tribunal pour enfants de la Seine (puisque la lettre y fait allusion) se sont révélées négatives.

Jusqu'en février 1943, les enfants « bloqués » comme les enfants libres pouvaient sembler « en sécurité » dans ces centres puisque en situation régulière et déclarée auprès des autorités. Mais le 10 février 1943, la police française procède, dans quatre foyers parisiens de l'UGIF, dont l'école de Travail, à l'arrestation d'enfants de plus de douze ans, de parents russes ou polonais. C'est la première rafle d'enfants au sein de ces centres : 42 enfants arrêtés et déportés. Dans certains de ces centres, les responsables essaient alors de mettre à l'abri les jeunes en danger qui n'ont pas été arrêtés. C'est le cas de Jacques Halpern, (16 ans, français, mais de parents polonais). Le docteur Alfred Milhaud, médecin attitré de l'école de Travail, anime un réseau de sauvetage des enfants et sa filière est en rapport avec « le monastère Notre-Dame-de-

Sion dirigé par Théomir Devaux, rue Notre-Dame-des-Champs à Paris, [qui] sert de plate-forme et d'escalade dans le transit et le camouflage pour des centaines d'enfants juifs ». (Michel Laffitte, in « Juif dans la France Allemande », pp.239-240, Tallandier, 2006). L'enquête de l'UGIF, quinze mois plus tard (document ci-dessus), nous informe que le directeur Georges Lewitz a signalé ce fait à la Préfecture de Police, qui n'a pas paru alors s'en préoccuper. Le motif de sortie : « renvoyé » était donc un leurre destiné à éviter toute recherche. La seule certitude, c'est que Jacques Halpern a été mis à l'abri, grâce sans doute à Georges Lewitz et au docteur Alfred Milhaud, par l'intermédiaire du Père Devaux de Notre-Dame-de-Sion qui a confié au Père Jacques, venu en personne, le chercher à Paris, en même temps que deux autres jeunes, sans lien, quant à eux, avec l'école de Travail.

**Cours de dessin dans le parc du château  
classe de 2<sup>ème</sup>, 1943  
Jacques Halpern à gauche**



© Couvent des Carmes de Avon

Le nom de Jacques Halpern figure sur la plaque apposée dans son ancienne école primaire, l'école élémentaire au 5 rue, Damesme, Paris XIII<sup>ème</sup> arrondissement.

Maryvonne Braunschweig  
Professeure d'histoire

<sup>1</sup> Chapardages, petits trafics, mais aussi bien : non-port de la étoile jaune !

# L'Apostolat au Front

# C

e texte du P. Jacques n'est pas extrait du livre du P. Philippe de la Trinité. Nous l'avons choisi cependant parce qu'il témoigne du prêtre, de l'apôtre qui était au début de la guerre.

*Extraits d'une conférence du Père Jacques pendant la « Drôle de guerre » (1/12/1939) contenant des conseils pour un apostolat fructueux auprès des soldats.*

Rester ce que l'on est. Ne pas boire, ni fumer. Aucun excès. Garder son langage, pas d'argot. Accepter des invitations privées pour une fête, mais commencer par refuser. Se borner à un ou deux biscuits, un verre de vin. Ne pas rejeter en bloc les mauvaises manières. Être souple et se conformer aux circonstances, sans rien de rigide, de systématique. Jamais de règles absolues. De la douceur, de la chaleur de cœur vraie, de la bonne humeur.

Si c'est un pauvre qui vous invite à partager ce qui vient de recevoir de chez lui, ne pas lui faire l'affront d'un refus. Accepter tout de suite, ça le flatte.

Faire que les hommes ne pensent pas que les catholiques sont une caste. Faire une fusion de tous, un apostolat aussi désintéressé pour tous. Établir tout sur le plan de la camaraderie, du service à rendre, des adoucissements à apporter à leur vie.

(5)

En restant libre de toute compromission à l'égard d'une formation quelconque, on entre en contact avec tous, on peut faire fusionner baptisés avec non-baptisés. Considérer tous les hommes sur le même plan indistinctement. Alors se crée une atmosphère d'affection et de confiance qui les ennoblit et fait fondre tous les préjugés. Les uns après les autres, ils viennent faire leur confiance. Ils s'épanouissent. On arrive à tout pouvoir leur dire.

Être infiniment compréhensif. Écouter les hommes longuement, voir toujours la part de vérité qui y a dans leur conversation.

Dans les digressions commencer par leur dire : tu as raison sur tel point... Les écouter d'abord patiemment au début, sans les contredire.

Ce qui les impressionne très favorablement c'est lorsqu'on leur apprend que la GRACE NE SUPPRIME PAS LA NATURE. Capital : Dieu prend l'homme tel qu'il est ; il affine les qualités naturelles déjà merveilleuses. Quand on leur dit cela, ils sont tout heureux. Histoire du violoniste qui déclarait goûter Dieu dans la nature et n'avoir pas besoin de l'Église. Tu as raison... mais... On peut être très honnête naturellement... etc.

Considérer l'apostolat comme une œuvre de salut personnel. C'est en devenant soi-même plus parfait selon le plan de Dieu, qu'on obtient au dehors les meilleurs résultats. Demeurer le contemplatif qui

reste en contact vivant, intime avec le Christ tout le reste se trouve naturellement. Montrer aux hommes que le catholicisme c'est cela : un commerce d'amitié avec Dieu, Père, Frère, Ami.

1) soit personnellement tendre le plus possible vers la sainteté : contact vivant, personnel en Dieu. Plus on entre en contact avec Dieu plus on voit combien on est imparfait, plus grandit l'humilité.

(5)

Cette transformation se fait et par là même un rayonnement se fait, l'âme s'affine, une sensibilité surnaturelle se fait de plus en plus grande, qui peut devenir instinctive.

La transformation personnelle s'extériorise par une espèce de rayonnement automatique. C'est le BON DIEU QUI FAIT TOUT. On sent comme d'instinct les attitudes à prendre, les gestes à faire, les paroles à dire. Les hommes viennent à vous souvent spontanément pour vous faire leurs confidences, vous faire part de leurs ennuis, etc.

CHARITÉ, charité. Rendre service à tour de bras. Donner soi et tout ce qu'on a, tout ce que l'on peut donner : temps, intelligence, moyens (tous, intellectuels, spirituels, financiers). Aucune perte d'autorité à craindre si on a par ailleurs une personnalité. Être entièrement tout à tous. Ne jamais passer à côté d'une misère sans la soulager.

Théologie, philosophie scolastique, Écriture Sainte, histoire de l'Église doivent former comme le substratum. Mais il faut, par ailleurs, être documenté sur toutes connaissances humaines, être au fait de l'actualité dans tous les domaines. Une universalité de savoir est nécessaire. TOUT, IL FAUT TOUT SAVOIR. Les principes, les têtes sont les lignes de tout, d'abord avant les choses secondaires. Être avide d'apprendre, curieux de tout, à propos de tout. Cette attitude dispose à la réceptivité : on s'instruit alors tout naturellement, sans effort, parce qu'on ne perd aucune occasion de s'instruire par des conversations, des lectures, des observations en tout temps et en tous lieux.

Dieu sensible au cœur. Dieu incorporé à leur vie banale, particulière, personnelle, de chaque jour, ne pas faire de la philosophie, de la théologie, au moins quant à la forme, pas de littérature. Faire des sermons ayant un intérêt actuel, répondant aux préoccupations des auditeurs, avec leurs mots, en partant de leurs conceptions. Ils doivent y trouver la réponse de ce qu'ils cherchent précisément dans leur for intérieur. Leur servir de conscience dès lors qu'ils ont étouffé la leur. Le prosélytisme, les moyens abrupts, les computations statistiques (tant de communions, tant de médailles distribuées, etc.) tout cela tombe à côté.

Prêcher par l'exemple, attendre l'heure du Bon Dieu, considérer les hommes comme formant une seule grande famille dont on est l'âme.

# Le Père Jacques dans Tarzan !



**L**'article reproduit ci-dessus provient de l'hebdomadaire Tarzan du 28 janvier 1947 et met à l'honneur le Père Jacques dans une rubrique intitulé « Mort pour que vive la France ». En effet, chaque semaine, entre 1946 et 1948, cet illustré va évoquer la mémoire des résistants victimes du nazisme. Notons que cette revue n'est pas spécialement proche de l'Église qui lui reproche, ainsi que le Parti Communiste, d'illustrer ses premières pages d'un Tarzan à demi nu. Le rédacteur et l'illustrateur de cet article est René Brantonne, né en 1903 et décédé en 1979. Il est particulièrement connu pour ses illustrations en lien avec la science-fiction.

Les Allemands étaient chez nous. Ils tentaient d'imposer à notre pays leurs tristes méthodes, leurs coutumes inhumaines. La violence régnait partout, et les vainqueurs comptaient bien sur elle pour voir la France devenir *fiel* germanique et appliquer leurs lois. Plus de libertés. Ce que Hitler avait décidé, il fallait le réaliser sans discussion, sans la moindre remarque.

Mais des hommes surent « résister » à ces contraintes. Alors que certains courbaient leurs fronts devant l'envahisseur, d'autres allaient se cabrer devant lui. Jusqu'à la mort. Jusqu'à la mort qui prouverait à l'Allemand que les cœurs français savent rester libres même dans les cachots, même dans l'agonie.

Le Révérend Père Jacques de Jésus fut de ceux-là. Directeur du Collège Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus d'Avon, en Seine-et-Marne, il n'admettait pas que des hommes honnêtes, de quelque provenance religieuse, politique ou nationale qu'ils soient, puissent être traqués et tués sous le simple prétexte que cela plaisait aux nazis. Dans son collège, cet humble prêtre de l'ordre religieux des Carmes Déchaussés, allait faire obstacle à la barbarie allemande, recueillir les victimes de cette barbarie, les protéger contre elle en les cachant pendant de longs mois.

Pour le Révérend Père Jacques de Jésus, un homme était un homme qui avait droit à la charité d'autant plus qu'il était persécuté. Mais pour l'ennemi certains hommes n'étaient plus des hommes, à peine les considéraient-ils

comme des bêtes qu'il fallait à tout prix exterminer. Il y avait de nombreux israélites parmi ceux que le Révérend Père Jacques de Jésus recueillait dans son collège. En les recevant le prêtre ne songeait pas à leur demander à quelle religion ils appartiennent, il ne songeait qu'à sauver ces frères humains malheureux.

Un jour la Gestapo apprit que le collège abritait des réfractaires et surtout des israélites. Le 15 janvier 1944, des policiers ennemis arrivaient au collège, fouillaient l'établissement, arrêtaient le Révérend Père Jacques de Jésus et l'emmenaient avec eux sous les regards effrayés des élèves.

Après avoir connu les prisons de la Gestapo, le Révérend Père Jacques de Jésus fut déporté en Allemagne. Il n'avait jamais eu l'intention de revenir. Pendant des mois il allait vivre l'atroce souffrance des camps d'extermination. Il vécut là, priant pour que la justice de Dieu règne sur le monde déchiré, pour que revienne la paix, « la paix promise aux hommes de bonne volonté ».

Quand cette paix revint, le Révérend Père Jacques de Jésus, arraché au bûcher par la victoire allée, était presque sans vie. Épuisé par le martyre que lui avaient fait souffrir les nazis pour avoir osé se montrer humain envers des hommes qu'ils haïssaient, le Révérend Père Jacques de Jésus s'éteignait. Le 2 juin 1945, à Linz, près du camp de Mauthausen.

Il disait, il savait que son âme connaîtrait la paix éternelle.

**Le Comité a pour but d'étudier et de faire connaître par tous les moyens, la vie et le rayonnement de Lucien Bunel, en religion le père Jacques de Jésus (1900-1945) et de promouvoir sa cause de canonisation.**

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous rejoindre en devenant membre de l'Association. Cela peut se réaliser selon deux modalités :

- ✓ **Membre bienfaiteur** : pour cela, vous pouvez verser un droit d'entrée de 175 €, et chaque année le montant de la cotisation.
- ✓ **Membre actif** : en versant annuellement le montant de la cotisation.

Pour l'année, le montant de la cotisation est de 25 €

**Comité Père Jacques de Jésus**  
1, rue Père Jacques  
77200 Avon